

Carl Lutz (30 mars 1895-12 février 1975) : fonctionnaire consulaire ayant mené la mobilisation de la communauté diplomatique neutre, entre mars 1944 et janvier 1945, contre le génocide des Juifs de Hongrie.

Ce Suisse, originaire d'Appenzell a été l'initiateur de la plus vaste opération de protection humanitaire de la Seconde Guerre mondiale.



Emigration aux Etats-Unis et entrée au service de la Confédération

Né à Walzenhausen (AI), en Suisse, le jeune Karl Robert Lutz émigra aux Etats-Unis en 1919, pays où il anglicisa son nom en « Carl » ou « Charles ». Quittant ses études au Wesleyan College à Warrenton (MO), il travailla à la Légation de Washington, D.C. et entreprit d'étudier le droit et d'histoire à l'Université George Washington, d'où il termina bachelier (1924). Il entra par la suite dans la carrière consulaire pour la Suisse, en poste à Philadelphie (PA) puis à Saint-Louis (MO), entre 1928 et 1935, avant d'être transféré à Jaffa, en Palestine mandataire, en charge des intérêts allemands (1935-1940).

En charge des « bons offices » de la Suisse en Hongrie

Nommé ensuite vice-consul à Budapest entre 1942 et 1945, il travailla comme second de la Légation de Suisse (le nom d'une Ambassade à l'époque), en charge de la Division des intérêts étrangers.

Selon la tradition neutre des « bons offices » (gestion par un pays neutres des intérêts de deux pays en guerre), Carl Lutz avait la charge consulaire et fiduciaire des biens et personnes de 14 Etats n'ayant pas de relations diplomatiques avec la Hongrie, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Après l'invasion allemande, le 19 mars 1944, Carl Lutz plaida auprès des Allemands (Adolf Eichmann) pour le départ de 7'800 Juifs autorisés, par la Grande-Bretagne, à émigrer en Palestine mandataire, en vertu des accords stipulés dans le Troisième Livre Blanc (1939-1944).

Ce quota permettait l'émigration strictement contrôlée de civils juifs, considérés comme réfugiés, en particulier des enfants.

Dans l'intervalle, la Hongrie et l'Allemagne avaient commencé à déporter et tuer par gaz 450'000 civils juifs hongrois au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en un mois et demi.

Il s'agit du génocide le plus rapide de la Seconde Guerre mondiale. En quelques semaines, une population entière disparut de son propre pays.

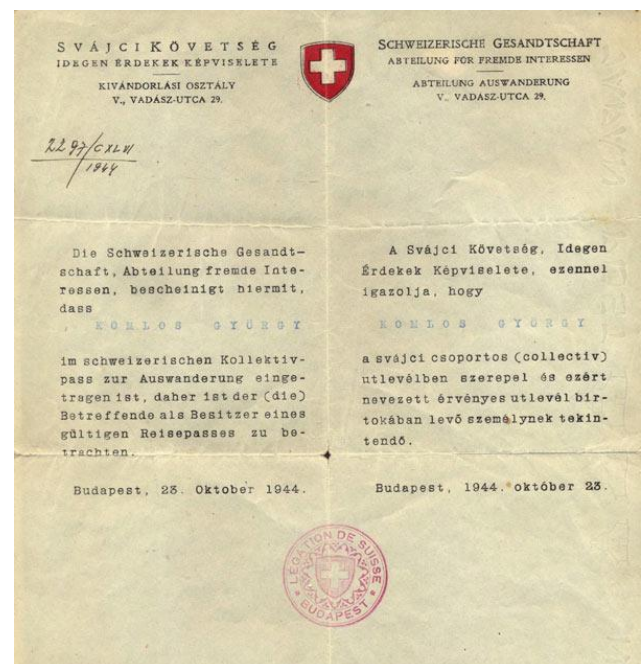
Utiliser le langage raciste allemand contre ses auteurs

Souhaitant ralentir la tuerie, Carl Lutz réinterpréta l'accord qu'il avait avec l'Allemagne et la Hongrie. Il avait le droit d'offrir la protection à 7'800 Juifs.

Mais l'Allemagne nazie, dans sa correspondance raciste, considérait qu'il ne s'agissait pas d'êtres humains mais « d'unités ». Lutz estima, sans autorisation de Berne ni de Londres, qu'une « unité » était en fait une « famille » et a autorisé ses services à créer des dizaines de milliers de saufs-conduits.

Lorsque les gouvernements britannique, suisse, hongrois et allemand lui firent remarquer que son estimation était fautive, Lutz prétendit s'en tenir toujours à son quota autorisé de 7'800.

En réalité, ses services publiaient des « lettres de protection » numérotées 1 à 7'800, puis recommençaient de 1 à 7'800 afin de masquer la fraude et sauver le plus de vies possibles.



La Maison de Verre : des milliers de réfugiés silencieux

Souhaitant accélérer la production de faux papiers, Lutz loua les locaux d'une entreprise de verre au centre de Budapest : « la Maison de Verre ». Il y installa son service d'émigration.

Cette maison devint un vrai camp de réfugiés pour 3'000 personnes. De par sa construction en verre, ses murs brillaient « comme des centaines de miroirs », ce qui impressionna les réfugiés juifs. Il s'y créa une véritable « mini-société » avec une chorale, des salles de classe, une infirmerie et des salles de douches improvisées. Les gens vivaient les uns sur les autres. Lorsqu'ils se rendaient aux toilettes, creusées à même le sol dans la cour, les réfugiés risquaient leur vie : ils étaient bombardés par les avions russes qui attaquaient Budapest.

Comme il s'agissait techniquement de bureaux de l'ambassade de Suisse, aucun réfugié n'avait le droit de faire du bruit, car ils n'étaient pas censés être là. Ils vivaient cachés, en sous-sol.

L'armée allemande elle-même envoya des soldats pour ravitailler la « Maison de Verre », pensant aider une représentation diplomatique de la Suisse – et sans réaliser que celle-ci abritait des milliers de Juifs !



Les Maisons protégées: sécuriser non plus des personnes, mais des bâtiments sous drapeau suisse

Comprenant que les visas n'offraient qu'une protection limitée, Lutz négocia afin que ses 7'800 Juifs puissent avoir accès, de façon temporaire, à un quartier de transit avant leur émigration. Ces 72 immeubles, plus tard portés à 76, étaient alors sous protection helvétique. Entrer dans ces immeubles, c'était entrer en territoire suisse, ce qui était strictement interdit et permettait à Carl Lutz d'appeler la police.

Cependant, au lieu des 7'800 « personnes » autorisées, Lutz considérait toujours qu'il s'agissait de « familles » et près de 20'000 hommes, femmes et enfants juifs y trouvèrent refuge sans autorisation...

Le siège de Budapest

Le pouvoir hongrois s'effondra le 15 octobre 1944 et des milices fascistes prirent le contrôle de la rue. Les lettres de protection, et le quartier sous extraterritorialité suisse, n'avaient guère plus de valeur en droit. Le personnel suisse devait désormais lutter sur place pour les faire respecter.

Mi-novembre 1944, réagissant aux preuves de fraude, le gouvernement hongrois intima au vice-consul Lutz de pratiquer le contrôle systématique des lettres de protection émis par ses services, ce qui le traumatisa.

Carl Lutz se battait physiquement dans la rue, devant les Maisons protégées, pour éviter les rafles de Juifs. Il était pris à partie par les miliciens et menacé par des armes. Sa femme, Gertrud, offrait du chocolat suisse aux paramilitaires fascistes afin de les amadouer.

Le vice-consul fut également, et plusieurs fois, menacé de mort par les Hongrois, et l'ambassadeur allemand demanda, officiellement à Berlin, s'il devait l'exécuter, une requête restée sans réponse : l'Allemagne ne voulait pas menacer ses relations diplomatiques avec la Suisse.

Suite à l'effondrement du front, Carl Lutz vécut le siège de Budapest, du 24 décembre au 13 février 1945 dans la Résidence de Grande-Bretagne bombardée, sur la colline royale de Buda, jusqu'à la libération de la ville par l'Armée Rouge.

Mépris de la Suisse officielle et hommage tardif

A son retour en Suisse, Carl Lutz fut extrêmement déçu de l'accueil méprisant des autorités suisses. On lui reprocha seulement... de s'être offert un jus d'orange aux frais de la Confédération lors de son escale à Istanbul !

En 1949, sans avoir été honoré, il reçut une lettre de l'administration fédérale lui reprochant « un excès de compétences ». Mais il n'y eut pas de procédure car Carl Lutz était reconnu à l'étranger. Sa carrière, en revanche, n'en fut pas valorisée.

Nommé au titre de premier collaborateur consulaire à 50 ans (1945), Carl Lutz fut en charge des intérêts allemands à Zürich (1946-1950) avant de revenir à Berne. Elevé au titre de consul (1952), il travailla au Secrétariat des Biens suisses lésés au Japon (1953-1954) puis transféré au Consulat à Bregenz, en Autriche, proche de son lieu natal (1955-1960). Il n'atteignit le plus haut grade de son champ professionnel, Consul général, que l'année de sa retraite (1960), ce qui n'est pas une trajectoire usuelle, ce d'autant que le poste était « titulaire », sans augmentation de salaire.

Il décéda en 1975, à Berne, à l'âge de 79 ans.

Un Suisse exemplaire



De son vivant, Carl Lutz fut nommé trois fois au prix Nobel de la Paix (1961, 1962 et 1963) et décoré de l'Ordre du Mérite par l'Allemagne/RFA (1962).

Il fut le premier Suisse à être déclaré Juste parmi les Nations par le Mémorial Yad Vashem (1964).

Dans son pays, il resta dans l'ombre, sans doute victime de l'embarras de la Suisse face à son rôle ambigu durant la Seconde Guerre mondiale.

A titre posthume, et sur initiative de la société civile suisse, le fonctionnaire reçut la

Médaille présidentielle de l'Université George Washington (2014), une salle du Palais fédéral à son nom ainsi qu'à certains de ses collaborateurs (2018), une mention en séance plénière du Parlement par le Président du Conseil national (2018), ainsi qu'un hommage à Genève par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits humains, Michelle Bachelet (2021).

Carl Lutz initia la plus vaste opération de sauvetage diplomatique de la Seconde Guerre mondiale. Il peut être crédité de la protection de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, femmes et enfants juifs de Budapest.

Ces familles et leurs descendants vivent aujourd'hui dans plus de vingt pays.

« Ces Juifs étaient des citoyens hongrois, ils n'avaient pas le droit à la protection diplomatique (...) Mais les lois de la vie sont plus fortes que les textes de loi ».

Carl Lutz

« Comme cela arrive souvent à ceux qui défendent les droits de l'homme, Carl Lutz a courageusement défendu et sauvé la vie de personnes alors que la sienne était en danger. (...) Tout comme dans les années 30, les mensonges, la haine, la désignation de boucs émissaires et la déshumanisation constituent aujourd'hui une grave menace pour notre tissu social. (...) Nous devons veiller à ce que le discours public soit fondé sur le respect et les faits, qui reflètent objectivement la vérité – y compris la vérité fondamentale de notre égalité de droits et de notre dignité en tant qu'êtres humains. »

Michelle Bachelet

Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme



Des milliers de Juifs persécutés par les Nazis attendant devant la Maison de Verre, sous le drapeau suisse, Budapest, octobre 1944